



Saint-Maximin
la-Sainte-Baume

DOCUMENT À FOURNIR POUR UNE CARTE NATIONALE D IDENTITE

DEPÔT DES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

RDV A PRENDRE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE

Ou sur le site « **Vite mon passeport** »

mail : population@st-maximin.fr

PERSONNE MAJEURE

Présence du demandeur lors de la demande et du retrait obligatoire

Veillez présenter les originaux et les photocopies de tous les documents

- Pré-demande à remplir en ligne sur www.ants.gouv.fr (Agence Nationale des Titres sécurisés) et à imprimer.
- Photos d'identité de moins de 6 mois, n'ayant pas été utilisées pour une pièce d'identité ou passeport, non découpées FORMAT 35x45 mm – Fond neutre et uni. Dimension visage (cheveux/menton) comprise entre 32 et 36 mm sans lunettes.
- Original et photocopie de l'ancienne CNI
- Original et photocopie du passeport si nécessaire
- Acte de naissance selon le cas
- Original et photocopie du justificatif de domicile de moins d'1 an (Facture d'eau, d'électricité, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition)

Les personnes ne possédant pas de justificatif de domicile à leur nom doivent fournir en plus une attestation d'hébergement et la CNI de l'hébergeant

Mineurs : PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ENFANT

Original et photocopie du livret de famille
Original et photocopie de la CNI des parents

En cas de divorce :

Autorisation du 2^{ième} parent

Jugement de divorce
Si garde alternée fournir les 2 justificatifs de domicile

En cas de perte ou de vol :

Timbre fiscal de 25 euros + déclaration de perte ou de vol